

<b>1 Développement de l'autonomie personnelle</b>	<b>Déjà atteint</b>	<b>Atteint dans 5 ans</b>	<b>Atteint dans plus de 5 ans</b>
• répondre des conséquences de mes actes			
• établir mes croyances et mes valeurs indépendamment de celles de mes parents ou d'autres personnes d'influence			
• établir une relation d'adulte à adulte avec mes parents			
• être indépendant financièrement de mes parents			
• ne pas vivre dans la maison de mes parents			
<b>2 Capacité de prise en charge</b>			
• être en mesure de veiller à la sécurité de base d'une famille			
• avoir la capacité de gérer un foyer (tenir une maison)			
• avoir la capacité de supporter financièrement une famille			
• être en mesure de prendre soin d'un enfant			
<b>3 Respect des normes et règlements</b>			
• éviter les délits mineurs et le vandalisme			
• utiliser la contraception (si sexuellement actif)			
• éviter de conduire en ayant consommé de l'alcool			
• éviter de consommer des drogues illégales			
<b>4 Transitions d'ordre légal</b>			
• avoir atteint l'âge légal de la maturité (18 ans)			
• avoir obtenu mon permis de conduire			
<b>5 Modifications des rôles</b>			
• avoir un emploi			
• être orienté vers une carrière			
• avoir terminé mes études			
• avoir au moins un enfant			
<b>6 Autres éléments influençant la transition</b>			
• apprendre comment contrôler efficacement mes émotions			
• établir des relations significatives, à long terme avec d'autres personnes			
• être engagé dans une relation amoureuse significative			

Référence : Marcotte, Viel et Marcil (2014) inspiré de Arnett (1993)